

Les inscription aux école communales de l'enfance a.s. 2021/2022

Quand et comment peut-on présenter la demande d'inscription?

Pour l'année scolaire 2021/2022, la demande d'inscription aux écoles communales de l'enfance peut être présentée à partir **de 8:00 le 4 janvier 2021 jusqu'au 20:00 le 25 janvier 2021.**

exclusivement en ligne

en se connectant directement de son propre ordinateur aux Services en ligne de la Mairie de Florence:

<https://servizi.055055.it/iscrizionematernefe/>

Les citoyens étrangers

Les citoyens étrangers pourront se rendre au Bureau pour l'Immigration (Sportello Immigrazione) Quartiere 5 - Villa Pallini, Via Baracca 150 p, où des médiateurs linguistiques et culturels fourniront l'assistance nécessaire à la présentation de la demande d'inscription en ligne.

Il faut prendre a rendez vous soit par mail immigr@comune.fi.it soit par telephone 055 2767078 site internet :

http://politichesocioabitativa.comune.fi.it/stranieri/servizi/sportelli_immigrazione.html

De quoi a-t-on besoin pour accéder au Service en ligne pour la présentation de la demande ?

Pour effectuer l'inscription en ligne, il faut avoir **un** des documents suivants:

1. SPID - sistema pubblico per l'Identità Digitale <http://servizi.comune.fi.it/servizi/servizi-spid>

2. La carte sanitaire régionale habilitée auprès des Bureaux ASL de la Région Toscane *
(pour informations: <http://www.regione.toscana.it/servizi-online/servizi-sicuri/carta-sanitaria-elettronica>

3. Carte Nationale des Services (CNS)*
<http://www.regione.toscana.it/servizi-online/servizi-sicuri/carta-sanitaria-elettronica>

* Pour les personnes qui possèdent la Carte Sanitaire Régionale et la Carte Nationale des Services habilitée, il faut aussi détenir le lecteur Smart Card qui peut être acheté auprès des Aziende sanitarie (ASL), et il est alors possible d'accéder au Service en ligne UNIQUEMENT de son propre ordinateur.

4. Identifiants pour l'accès en ligne (username et password): pour les obtenir il est possible de les demander auprès

- des Bureaux des Relations Publiques (URP) de la Mairie de Florence
<http://servizi.comune.fi.it/servizi/scheda-servizio/sportelli-al-cittadino-urp>
- de Bureau d'information des Services pour l'Enfance, via Nicolodi n. 2 deuxième étage - numéro de bureau A66;

pour les citoyens étrangers au Bureau pour l'Immigration (Sportello Immigrazione) Villa Pallini Via Baracca 150 p

http://politichesocioabitativa.comune.fi.it/stranieri/servizi/sportelli_immigrazione.html

Nous vous informons que les identifiants pour l'accès en ligne ne peuvent être demandés que jusqu'au 28 février 2021.